

SUBDIVISION DES ILES DU VENT  
ILE DE TAHITI



Commune de TAIARAPU-EST

COMMUNE DE TAIARAPU- EST  
Courrier arrivé  
le 11 AVR. 2019  
n° 383

REPUBLIQUE FRANCAISE  
LIBERTE-EQUALITE-FRATERNITE

N 24/2019/CTE  
Subdivision Administratif des Iles du Vent  
ARRIVEE LE

04 AVR. 2019

N° ..... / IDV

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation  
26/03/2019

Date d'affichage  
26/03/2019

Date de séance  
30/03/2019

L'an deux mille dix-neuf, le trente du mois de mars à 9 heures.

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie de TARAVAO en séance publique sous la présidence de Monsieur JAMET Anthony, le Maire.

Report de la réunion du conseil municipal du 25/03/2019, le quorum n'étant pas atteint.

Etaient présents :

Nombre de conseillers	Nom – Prénom	Présent	Absent	Procuration	VOTE		ABSTENTION
					POUR	CONTRE	
En exercice	33	JAMET Anthony, Maire		X			
Présents	13	VIVISH Titaua, 1 <sup>er</sup> Adjoint	X			X	
Procuration	10	LEHARTEL Moana, 2 <sup>ème</sup> Adjoint		X			
Absents	10	PAEPAETAATA Naura, 3 <sup>ème</sup> Adjoint	X			X	
Votants	23	DUFOUR Robert, 4 <sup>ème</sup> Adjoint		X	Naura PAEPAETAATA	X	
Pour	23	ATANI Hérolde, 5 <sup>ème</sup> Adjoint	X			X	
Contre	00	SUHAS Mata, 6 <sup>ème</sup> Adjoint		X			
Abstention	00	FANAURA Saindy, 7 <sup>ème</sup> Adjoint	X			X	
		RUA Claude, 8 <sup>ème</sup> Adjoint		X	Eugène TETUANUI	X	
		TEURU Séverine DUFOUR Robert, 9 <sup>ème</sup> Adjoint	X				
		LENOIR Patricia, Maire Délégué de TAUTIRIA		X	Titaua VIVISH	X	
		TERAITETIA Annabella, Maire Délégué de PUEU	X			X	
		MANA Vaea, Maire Délégué de FAAONE	X			X	
		GANIVET Antoine, Conseiller Municipal	X			X	
		MAAMAATUAIAHUTAPU Keitapu, Conseiller municipal	X			X	
		TOTELE Sulia, Conseillère municipale	X			X	
		MANA Faarahia, Conseiller Municipal	X			X	
		BUTSCHER Hereiti, Conseillère municipale		X			
		LUCAS Béatrice, Conseillère municipale	X		Antoine GANIVET	X	
		CHUNG SAO Willy, Conseiller Municipal	X		Saindy HIRIGA	X	
		PAHEROO Marcelle, Conseillère municipale	X		Sulia TOTELE	X	
		NUUPURE Juliette, Conseillère municipale		X			
		PATER Marcel, Conseiller Municipal	X		Faarahia MANA	X	
		NUUPURE Voltaire, Conseiller Municipal	X				
		MARERE Teipotemarama, Conseillère municipale	X		Annabella TERAITETIA	X	
		FARAHEI Vane, Conseiller Municipal		X			
		HAPAIRAI Frédéric, Conseiller Municipal	X		Keitapu MAAMAATUAIAHUTAPU	X	
		TETUANUI Eugène, Conseiller Municipal	X			X	
		TIHONI Nélia, Conseillère municipale	X			X	
		PICARD Isidore, Conseiller Municipal		X			
		TEFAAFANA Théodore, Conseiller Municipal	X		Pierrot METUA	X	
		TAHITO Virginie, Conseillère municipale		X			
		METUA Pierrot, Conseiller Municipal	X			X	

Délibération N°24/2019/CTE

sur le compte administratif,  
sur le compte de gestion et  
sur l'affectation des résultats.  
BUDGET PRINCIPAL 2018

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie dans les délais légaux

**COMMUNE DE :**  
**TAIARAPU-EST**  
**Délibération n°24/2019/CTE**  
**sur le compte administratif,**  
**sur le compte de gestion et**  
**sur l'affectation des résultats.**  
**BUDGET PRINCIPAL 2018**

Date de convocation : 26/03/2019

Séance du 30/03/2019

Le conseil municipal réuni sous la présidence (1) de Mme Titaua VIVISH, 1er adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2018 dressé par Mr Anthony JAMET, après s'être fait présenté le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré. Après s'être fait présenté le compte de gestion dressé par le comptable, approuvé par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1 - Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés	-	99 904 156	-	50 736 353		150 640 509
Part affectée à l'inv.	-					
Opération de l'exercice	1 163 294 657	1 165 128 877	197 515 288	360 319 928	1 360 809 945	1 525 448 805
TOTAUX	<b>1 163 294 657</b>	<b>1 265 033 033</b>	<b>197 515 288</b>	<b>411 056 281</b>	<b>1 360 809 945</b>	<b>1 676 089 314</b>
Résultats de clôture		<b>101 738 376</b>		<b>213 540 993</b>		<b>315 279 369</b>
Solde d'exécution de l'exercice {	Déficit					
	Excédent		213 540 993			
Restes à réaliser en dépenses :			63 378 567			
Restes à réaliser en recettes :			114 085 811			
excédent total de financement :			264 248 237			

2 - Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.

3 - reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

4 - Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus en francs,

5 - Décide d'affecter comme suit le résultat de fonctionnement

	au compte D002 (déficit de fonctionnement reporté)
	au compte 1068 (recette d'investissement)
101 738 376	au compte R002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations : les membres du conseil municipal

Pour expédition conforme,  
Le Président (lors du vote du compte administratif)

1er adjoint au maire

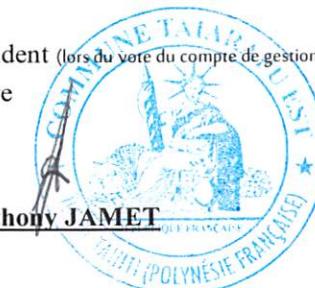


(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote

Le Maire de la Commune de Taiarapu-Est, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte transmis au haut-commissaire de la République en Polynésie française le

04 AVR 2019

Le Président (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation du résultat)  
Le Maire



Mr Anthony JAMET